

Stratégie et reporting « Sustainability »

Mercredi 1^{er} février 2023

Par EY Climate Change & Sustainability Services : **Madame Léopoldine MEAUZÉ**, Senior Consultant & **Madame Sophie CHIREZ**, Executive Director.

Par EY Law : **Monsieur Herman DE WILDE**, Executive Director.

Présentation :

Avec la mise en place de la ‘Corporate Sustainability Reporting Directive’ (CSRD), 50 000 entreprises sont confrontées à diverses exigences en matière de reporting ESG.

Le 21 juin 2022, un accord provisoire sur la CSRD a été conclu. Les règles s’appliqueront à toutes les grandes entreprises et à toutes les entreprises cotées, aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux sociétés non européennes ayant une filiale dans l’UE et un chiffre d’affaires de 150 millions d’euros dans l’UE. L’application de la CSRD débutera le 1er janvier 2024 pour les entreprises déjà soumises à la ‘Non-Financial Reporting Directive’ (NFRD).

Lorsque les entreprises devront publier leurs informations ESG sous la CSRD, elles devront utiliser un standard commun nommé ‘European Sustainability Reporting Standards’ (ESRS), actuellement en cours de finalisation par le ‘European Financial Reporting Advisory Group’ (EFRAG).

Quel impact pour les entreprises ? Quelles seront les nouvelles obligations ? Quel type d’information faudra-t-il publier ? Quelle approche adopter ?